



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent trente-deuxième session**

**8-12 novembre 2021**

**Mise à jour sur le Plan de travail du protocole d'accord tripartite  
sur la résistance aux antimicrobiens**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Keith Sumption  
Vétérinaire en chef, Centre des zoonoses (CJWZ)  
Tél.: +39 0657055528  
Courriel: Keith.Sumption@fao.org

Les documents relatifs à la session peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

### RÉSUMÉ

- Le présent document contient des informations actualisées sur la collaboration tripartite mise en place au titre du protocole d'accord tripartite sur la résistance aux antimicrobiens, visant à éclairer l'examen du point correspondant de l'ordre du jour de la cent trente-deuxième session du Comité du Programme.
- Il donne une vue d'ensemble des principaux domaines de collaboration établis au titre du protocole d'accord tripartite et présente, en particulier, les progrès accomplis dans l'élaboration du Cadre stratégique tripartite pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, la mise en place de mécanismes de gouvernance mondiale et la création d'un fonds commun tripartite innovant, à savoir le Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.
- Il fait également le point sur les progrès accomplis dans le cadre des travaux concernant la résistance aux antimicrobiens, menés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- S'agissant de concrétiser les objectifs du Cadre stratégique tripartite pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens (2021-2025), il est important de mobiliser davantage de ressources en faveur de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens afin de ne pas perdre l'élan et pour assurer la mise en œuvre de la stratégie et du Plan d'action de la FAO.

### INDICATIONS QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

Le Comité du Programme est invité à examiner le contenu du présent document et à donner les indications qu'il jugera utile.

#### Projet d'avis

##### **Le Comité:**

- **a pris note des progrès réalisés dans le cadre des activités menées au titre du protocole d'accord tripartite sur la résistance aux antimicrobiens;**
- **s'est félicité des progrès accomplis par la FAO dans le cadre de ses travaux portant sur la résistance aux antimicrobiens, et cela en dépit des difficultés liées à la pandémie de covid-19;**
- **a invité à mobiliser davantage de ressources à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens (2021-2025).**

## I. Généralités

1. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont signé un protocole d'accord<sup>1</sup> portant sur la coopération en matière de lutte contre les risques sanitaires à l'interface entre les animaux, la santé et les écosystèmes, dans le cadre de l'approche «Une seule santé». La résistance aux antimicrobiens était considérée comme l'un des domaines de collaboration prioritaires. Le protocole d'accord est actuellement en cours de révision de la part des trois organisations signataires.
2. Le premier Plan de travail sur la résistance aux antimicrobiens (2019-2020) a été défini il y a deux ans et présenté sous forme de document interne, afin de guider la collaboration technique tripartite. Une vision à long terme étant essentielle pour renforcer cette collaboration, les trois organisations signataires du protocole d'accord ont élaboré le Cadre stratégique tripartite pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.
3. La FAO mène des projets dans plus de 40 pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie et d'Europe, dans l'objectif de renforcer les capacités techniques des pays et d'assurer une collaboration plus efficace entre les parties prenantes en vue de la définition de plans d'action nationaux contre la résistance aux antimicrobiens et de leur mise en œuvre. Le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens (2021-2025) a été approuvé par le Conseil de la FAO à sa cent soixante-sixième session pour continuer à guider le soutien que la FAO fournit à ses Membres en vue de renforcer les capacités, de réduire au maximum la résistance aux antimicrobiens et d'en contenir les effets dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

## II. Activités menées au titre du protocole d'accord tripartite

### A. *Élaboration du Cadre stratégique tripartite*

4. Donnant suite au protocole d'accord tripartite sur la résistance aux antimicrobiens, la FAO s'est engagée résolument dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de l'approche «Une seule santé», en collaboration avec l'OMS et l'OIE, et a procédé à la constitution, en 2019, du Secrétariat conjoint de l'Alliance tripartite sur la résistance aux antimicrobiens.
5. S'agissant de renforcer la collaboration tripartite aux niveaux mondial, régional et national, au début de 2021 les trois organisations signataires du protocole d'accord ont travaillé conjointement à la définition d'un cadre stratégique tripartite, assorti d'objectifs stratégiques quinquennaux clairement énoncés et de visions à long terme. Le Cadre stratégique tripartite:
  - a) présente les circonstances qui ont mené à l'établissement d'une collaboration entre la FAO, l'OMS et l'OIE (l'«Alliance tripartite») pour combattre la résistance aux antimicrobiens, ainsi que le contexte de la collaboration nouée avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE);
  - b) met en avant l'avantage comparatif de l'Alliance tripartite et le rôle de catalyseur que celle-ci joue dans l'action menée dans le cadre de l'approche «Une seule santé» face au problème de la résistance aux antimicrobiens, à l'appui des efforts déployés par ses membres, la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes;
  - c) présente une théorie du changement comportant les buts et objectifs de l'Alliance tripartite, les effets escomptés au niveau des pays, les résultantes intermédiaires et les fonctions connexes pour la période allant de 2022 à 2026.

---

<sup>1</sup> <https://www.who.int/zoonoses/MoU-Tripartite-May-2018.pdf>.

### *B. Mécanismes de gouvernance mondiale recommandés par le Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens*

6. Dans son rapport intitulé «Pas le temps d'attendre: assurer l'avenir contre les infections résistantes aux médicaments»<sup>2</sup>, le Groupe spécial de coordination interinstitutions sur la résistance aux antimicrobiens a recommandé la création d'urgence de mécanismes de gouvernance mondiale. Ainsi, le Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens intégrant l'approche «Une seule santé» et le Groupe indépendant chargé d'étudier les données factuelles sur lesquelles appuyer l'action contre la résistance aux antimicrobiens visent à renforcer la gouvernance globale, la responsabilité et la riposte à la résistance aux antimicrobiens qui est ancrée dans l'approche «Une seule santé».

7. Le Groupe de direction mondial a été créé, en tant que mécanisme de gouvernance, en novembre 2020. Il est composé des chefs de secrétariats de la FAO, de l'OMS, de l'OIE et du PNUE, de chefs de gouvernement, de ministres et de personnalités influentes du secteur privé et de la société civile. Le Groupe est coprésidé par les Premières Ministres du Bangladesh et de la Barbade. Il se réunit quatre fois par an.

8. La FAO s'est engagée à travailler en collaboration avec le Groupe de direction mondial, en l'aidant à mobiliser la volonté politique nécessaire et à prendre des mesures pour combattre la résistance aux antimicrobiens. Afin de suivre les progrès réalisés par le Groupe de direction mondial, un plan d'action, assorti de domaines d'action prioritaires clairement définis, a été élaboré. En août 2021, avec l'appui technique de la FAO, le Groupe a publié un appel à l'action en vue de réduire l'utilisation des antimicrobiens dans les systèmes alimentaires<sup>3</sup>.

9. La FAO pilote actuellement la création de la Plateforme de partenariat multipartite sur la résistance aux antimicrobiens, qui vise à faire entendre les voix des différents acteurs à l'interface entre les êtres humains, les animaux, les végétaux et l'environnement. Cette plateforme internationale inclusive, qui figurera en première ligne des efforts mis en œuvre autour d'une vision mondiale partagée de la résistance aux antimicrobiens, offrira un lieu pour le partage d'informations et la constitution de réseaux en vue de réduire les effets de la résistance aux antimicrobiens, à l'appui du Plan d'action mondial.

10. L'Alliance tripartite a organisé une réunion ouverte (18 août-18 septembre) afin de recueillir les observations d'un large éventail de parties prenantes sur les principaux éléments de la Plateforme proposée. Le lancement de la Plateforme est prévu en novembre 2021, lors de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens.

11. Les trois organisations partenaires ont élaboré un document d'orientation à l'intention des équipes de pays des Nations Unies, portant sur la résistance aux antimicrobiens et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, afin d'aider les pays à mettre en place des programmes de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, pour inclusion dans le Plan-cadre de coopération.

### *C. Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens*

12. Le Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (le «Fonds fiduciaire») est un instrument essentiel pour financer l'action menée par l'Alliance tripartite et promouvoir l'approche «Une seule santé». Le Fonds fiduciaire est dirigé par un Comité directeur, composé de représentants de haut niveau des organisations partenaires de l'Alliance tripartite ainsi que de trois à cinq représentants des partenaires fournisseurs de ressources. La FAO préside le Comité directeur en 2021.

---

<sup>2</sup> [https://www.who.int/docs/default-source/antimicrobial-resistance/amr-gcp-tjs/iacg-final-report-fr.pdf?sfvrsn=14e8012\\_6](https://www.who.int/docs/default-source/antimicrobial-resistance/amr-gcp-tjs/iacg-final-report-fr.pdf?sfvrsn=14e8012_6).

<sup>3</sup> [https://cdn.who.int/media/docs/default-source/antimicrobial-resistance/glg-statement-on-amu-in-food-systems-\(final-pre-meeting-version-23-aug\).pdf?sfvrsn=f993a93b\\_5](https://cdn.who.int/media/docs/default-source/antimicrobial-resistance/glg-statement-on-amu-in-food-systems-(final-pre-meeting-version-23-aug).pdf?sfvrsn=f993a93b_5).

13. Les fonds mobilisés depuis le lancement du Fonds fiduciaire en 2019, s'élèvent à plus de 14 millions d'USD, versés par les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède. Récemment, le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement a confirmé son intention d'investir 3 millions d'USD dans le Fonds. Grâce à l'accroissement des ressources mobilisées, l'Alliance tripartite a prévu de renforcer le Fonds fiduciaire de manière stratégique, afin d'aider davantage de pays à combattre la résistance aux antimicrobiens au titre de l'approche «Une seule santé».

14. En dépit des difficultés liées à la pandémie de covid-19, les programmes de neuf pays (Cambodge, Éthiopie, Ghana, Indonésie, Kenya, Maroc, Pérou, Tadjikistan et Zimbabwe) ont été approuvés par le Comité directeur du Fonds et sont en cours de mise en œuvre. Chaque pays a reçu un montant d'environ 1 million d'USD pour les deux années du programme. L'équipe de la FAO a travaillé en étroite collaboration avec les secteurs agroalimentaires afin de veiller à ce que des mesures efficaces soient prises.

15. Par ailleurs, la mise en œuvre d'un programme mondial axé sur quatre domaines d'intervention techniques prioritaires a démarré. Les priorités d'action sont: les risques liés à la résistance aux antimicrobiens dans l'environnement; le suivi et l'évaluation du Plan d'action mondial; les législations relatives à la résistance aux antimicrobiens et à l'utilisation d'antimicrobiens; et la mise en place du système tripartite de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation d'antimicrobiens (TISSA). Ces quatre domaines d'action privilégiés ont permis de fournir un appui technique essentiel aux programmes de pays.

- a) Système TISSA: le programme marque une première étape vers la mise en place d'un système de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation d'antimicrobiens, qui témoigne de l'efficacité de la collaboration tripartite et dont l'impact à l'échelle mondiale pourrait être significatif.
- b) Suivi et évaluation du Plan d'action mondial: afin de mesurer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des plans d'action nationaux, l'Alliance tripartite assure chaque année, depuis 2016, une enquête d'autoévaluation par pays sur la résistance aux antimicrobiens (TraCSS). Les réponses aux enquêtes sont publiées dans une base de données en libre accès. Un cadre de suivi et d'évaluation, assorti d'une liste d'indicateurs harmonisés permettant de surveiller le phénomène aux niveaux national et mondial, a été mis au point à l'appui du Plan d'action mondial. Le Fonds fiduciaire permettra à l'Alliance tripartite d'élaborer des orientations pour aider les pays qui souhaitent mettre en place des cadres de suivi des plans d'action nationaux au moyen d'évaluations par pays et au niveau des bureaux nationaux.
- c) Outil d'évaluation juridique fondé sur l'approche «Une seule santé»: au départ, la FAO avait mis au point cette méthode pour faciliter l'évaluation des législations nationales relatives à la résistance aux antimicrobiens dans le secteur agroalimentaire. En 2019 et 2020, la FAO a ainsi aidé 20 pays à analyser leur législation à l'aide de cette méthode et a contribué aux processus de réforme juridique qui ont suivi dans huit pays. Avec l'appui du Fonds fiduciaire, la FAO travaille actuellement avec l'OMS et l'OIE à la mise au point d'un outil d'évaluation juridique fondé sur l'approche «Une seule santé» applicable aux législations pertinentes dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens, qui prendra en compte la santé humaine, l'alimentation et l'agriculture.
- d) Environnement et résistance aux antimicrobiens: ce projet du Fonds fiduciaire, qui est piloté par la FAO, est élaboré en collaboration par l'Alliance tripartite et le PNUE. Il vise à recenser les efforts mis en œuvre pour combattre la résistance aux antimicrobiens dans une optique environnementale et à aider les Membres à renforcer leurs capacités afin de réduire les risques que la résistance aux antimicrobiens comporte pour l'environnement.

### III. Travaux de la FAO concernant la résistance aux antimicrobiens

16. Les activités menées par la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens se sont inscrites dans le cadre du Plan d'action contre la résistance aux antimicrobiens (2016-2020). À sa cent soixante-sixième session, le Conseil de la FAO a approuvé le nouveau Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens (2021-2025), qui s'articule autour de cinq objectifs et dans lequel sont énoncées les deux principales finalités de l'action que mène la FAO contre la résistance aux antimicrobiens, à savoir:

- a) réduire la prévalence de la résistance aux antimicrobiens et freiner l'apparition et la dissémination de la résistance dans l'ensemble de la chaîne alimentaire et des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture; et
- b) préserver l'aptitude à traiter les infections avec des antimicrobiens efficaces et sans danger à l'appui de la production agricole et alimentaire.

Les progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités de lutte contre la résistance aux antimicrobiens depuis septembre 2020 sont résumés ci-après au regard des cinq objectifs du nouveau Plan d'action approuvé:

#### i. Accroître la sensibilisation et l'engagement des parties prenantes

17. La FAO a élaboré une stratégie de communication sur la résistance aux antimicrobiens visant à aider les parties prenantes à mieux comprendre les enjeux, grâce à des initiatives de communication ciblées, mesurables et coordonnées. L'objectif est de maximiser l'impact et la cohérence des communications de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens, d'harmoniser autour d'une vision commune l'action menée par les différentes unités et au niveau régional, et de donner des indications concernant la façon dont la FAO gère sa communication à cet égard.

18. La Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens est célébrée chaque année du 18 au 24 novembre. En 2020, suite à une importante décision prise dans ce sens par les partenaires de l'Alliance tripartite, le titre de la campagne de sensibilisation a été modifié et le terme «antibiotiques» remplacé par «antimicrobiens». La campagne de l'an dernier s'est concentrée sur les conséquences actuelles de la résistance aux antimicrobiens, ainsi qu'en témoigne le thème promu par la FAO, à savoir «La résistance aux antimicrobiens est une réalité: Unis pour renforcer les systèmes alimentaires et garantir des moyens d'existence». La campagne s'appuyait sur l'approche fondée sur les sciences comportementales que la FAO avait introduite pour accroître la sensibilisation et l'engagement des parties prenantes, sur les discussions engagées avec la FAO et ses partenaires ainsi que sur une série de recherches récentes portant sur l'efficacité de la communication relative à la résistance aux antimicrobiens.

19. L'action de sensibilisation a été considérablement renforcée pendant la Semaine mondiale de 2020. Une communauté de spécialistes en sciences du comportement, issus d'organismes partenaires des Nations Unies, d'organisations internationales, d'universités et de parties prenantes de la société civile et du secteur privé, a été créée. Ces experts ont travaillé dans le cadre d'un processus stratégique et innovant de consultations techniques, qui leur a permis de mettre au point des interventions pilotes visant à favoriser un changement de comportement, tout en renforçant les relations et les réseaux.

20. Le thème de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens 2021, dont le slogan général «Antimicrobiens: à utiliser avec prudence» est maintenu, sera «Sensibiliser davantage, stopper la résistance». La campagne mondiale 2021 visera à inciter les parties prenantes, y compris les décideurs, les prestataires de soins de santé humaine et animale, les exploitants agricoles et le grand public, à reconnaître que quiconque peut participer à la sensibilisation au problème de la résistance aux antimicrobiens.

21. En février 2021, le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique (RAF), en collaboration avec l'Union africaine (à savoir, le Bureau interafricain pour les ressources animales et les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies en Afrique), les organisations de l'Alliance tripartite et le PNUE, a organisé un atelier de formation de trois jours à l'intention des communautés

économiques régionales (CER). Il s'agissait principalement de sensibiliser les spécialistes de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, de l'agriculture, de l'environnement et de la santé publique, dans les CER, au problème de la résistance aux antimicrobiens, et cela dans l'optique de l'approche «Une seule santé», et d'améliorer leurs connaissances et compétences à cet égard.

22. Le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (RAP), en collaboration avec FAVA, la fédération asiatique des associations vétérinaires, a organisé une série de webinaires sur la résistance aux antimicrobiens à l'intention d'étudiants et de professionnels en médecine vétérinaire et en santé animale en Asie. Cette initiative s'est conclue par la tenue d'un webinaire régional lors de la Semaine mondiale 2020. La fédération FAVA a également lancé un concours pour la conception de poulaillers visant à promouvoir la biosécurité dans les exploitations avicoles de petite et moyenne tailles, avec l'appui technique de la FAO. La collaboration mise en place via les webinaires a permis d'atteindre plus de 13 000 personnes en Indonésie, au Myanmar, aux Philippines, en Thaïlande et au Viet Nam. Elle s'est inscrite dans le cadre du projet régional FAO-USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) sur la résistance aux antimicrobiens<sup>4</sup>.

## ii. Renforcer la surveillance et la recherche

23. La FAO a réalisé une analyse exploratoire des besoins visant à éclairer la définition d'une solution informatique pour la plateforme mondiale de données sur la surveillance de la résistance aux antimicrobiens (InFARM) de la FAO. Cette plateforme contribuera aux efforts nationaux et mondiaux de surveillance de la résistance aux antimicrobiens en offrant aux pays un mécanisme par lequel ils pourront initialement enregistrer et analyser les données pertinentes se rapportant aux animaux (terrestres et aquatiques) et aux produits alimentaires, en complément des données intégrées dans le système TISSA.

24. En mai 2021, dans le cadre du projet de collaboration tripartite intitulé «Travailler ensemble pour combattre la résistance aux antimicrobiens», six sessions de formation en ligne portant sur le module laboratoire de l'outil d'évaluation de la surveillance nationale de l'antibiorésistance et des compétences des laboratoires (FAO-ATLASS) ont été organisées par l'équipe d'ATLASS, en coordination avec le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC). La formation dispensée devait aider les délégués des laboratoires de référence nationaux participants à déceler les problèmes et les failles et à dégager des solutions applicables aux différents laboratoires.

25. Afin de soutenir les pays dans leurs efforts visant à améliorer graduellement la surveillance de la résistance aux antimicrobiens, le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a mené les activités suivantes:

- a) En vue d'harmoniser la surveillance de la résistance aux antimicrobiens en aquaculture au niveau régional, le Bureau régional a achevé la mise au point des directives régionales relatives au suivi et à la surveillance de la résistance aux antimicrobiens pour les bactéries pathogènes en aquaculture. Par ailleurs, une plaque de microdilution en bouillon destinée à l'analyse des pathogènes à Gram négatif en aquaculture a été spécialement mise au point pour la région.
- b) Le Bureau régional travaille aussi en collaboration avec les développeurs du logiciel WHONET afin de combler les besoins en matière de gestion des données relatives à la résistance aux antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture en incorporant dans la version actuelle du logiciel les trois modèles régionaux de la FAO pour la gestion des données sur la résistance aux antimicrobiens (pour les animaux en bonne santé, les agents pathogènes du bétail et les pathogènes présents en aquaculture).
- c) Le Bureau régional a également mis au point le concept de l'outil ASCEnD pour le renforcement des capacités de surveillance de la résistance aux antimicrobiens, qui permet de faciliter l'accès à des ressources réservées aux initiatives visant à donner suite aux recommandations découlant des missions ATLASS et aux essais d'aptitude.

---

<sup>4</sup> <http://www.fao.org/antimicrobial-resistance/projects/ongoing/project-3>.

26. S'agissant de faciliter l'élaboration des directives du Codex concernant le suivi et la surveillance intégrés de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire, les efforts se sont poursuivis et un webinaire mondial<sup>5</sup> sur les activités de surveillance de la FAO, de l'OMS et de l'OIE a été organisé. Par ailleurs, dans l'objectif de faciliter le débat et de faire avancer l'élaboration des directives, le Secrétariat du Codex a organisé, à l'intention de tous les Membres et observateurs, deux consultations informelles, tenues en janvier 2021, ainsi qu'une réunion de cinq jours dans le cadre d'un groupe de travail, en juin 2021<sup>6</sup>.

### iii. Favoriser les bonnes pratiques

27. La FAO, en collaboration avec son Centre de référence au Royaume-Uni, procède à la mise au point du module d'introduction d'un cours d'apprentissage en ligne en cinq leçons sur la résistance aux antimicrobiens, qui sera lancé pendant la Semaine mondiale de 2021.

28. En août 2021, le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique australe (SFS) a organisé, à l'intention des animateurs et maîtres formateurs travaillant dans les écoles pratiques d'agriculture, un cours de perfectionnement de six semaines portant sur la résistance aux antimicrobiens dans les élevages avicoles<sup>7</sup>. Il s'agissait du premier cours en ligne destiné aux écoles pratiques d'agriculture; deux pays (la Zambie et le Zimbabwe) y ont participé.

29. Un outil permettant d'évaluer la mise en œuvre de mesures de prévention et de contrôle des infections (Agri-IPC), y compris concernant l'eau, l'hygiène, l'assainissement et la gestion des eaux usées (Agri-WASH), a été mis au point. La situation actuelle relative au respect de bonnes pratiques d'élevage dans les exploitations avicoles, en Indonésie, a été évaluée. Grâce au concours pour la conception de poulaillers lancé en 2020, la collaboration établie entre la FAO et la fédération FAVA a également permis de recueillir divers concepts de petites exploitations avicoles faisant valoir l'importance de la biosécurité, et d'améliorer les pratiques d'élevage.

30. Le Secrétariat du Codex a facilité le processus de révision du Code d'usages du Codex visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens, en organisant un webinaire informel (avril 2021) ainsi que des discussions en groupe de travail (juin 2021) qui ont permis d'offrir aux Membres une plateforme pour l'examen des questions en suspens et de faire avancer la mise à jour du Code d'usages<sup>8</sup>.

31. Le processus d'élaboration conjointe de projets pilotes visant à favoriser un changement de comportement grâce à la communauté de spécialistes mise en place a permis de générer de nombreuses possibilités d'interventions dans ce domaine propres à favoriser l'adoption de bonnes pratiques. En particulier, plusieurs projets pilotes consistant en des essais contrôlés randomisés et des quasi-expériences à effectuer auprès d'exploitations avicoles situées en Afrique et/ou dans le cadre des écoles pratiques d'agriculture, ont été élaborés. Le spécialiste en sciences du comportement, le coordonnateur régional pour les sciences sociales et les parties prenantes concernées travaillent en collaboration afin d'affiner ces projets en vue de leur mise à l'essai sur le terrain.

### iv. Promouvoir l'utilisation responsable des antimicrobiens

32. La FAO a lancé plusieurs initiatives concernant l'utilisation des antimicrobiens, et cela dans différentes régions, menant en particulier les activités suivantes:

- a) Une série d'enquêtes sur les connaissances, les comportements et les pratiques qui sont associés aux modèles d'utilisation des antimicrobiens ont été menées dans les régions Afrique, Asie et Pacifique et Europe et Asie centrale. Les résultats d'une enquête réalisée en République démocratique populaire lao, avec l'appui du Fonds Fleming (Royaume-Uni) et du projet FAO-USAID sur la résistance aux antimicrobiens, ont été publiés, permettant de faire mieux comprendre les facteurs et les motivations qui

<sup>5</sup> <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/news-and-events/news-details/fr/c/1381093/>.

<sup>6</sup> <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/meetings/detail/en/?meeting=TFAMR&session=8>.

<sup>7</sup> <http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1430093/>.

<sup>8</sup> <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/meetings/detail/en/?meeting=TFAMR&session=8>.

sous-tendent l'utilisation d'antibiotiques dans le secteur de l'élevage, dans le pays. Ces constats ont également contribué à guider la campagne nationale de communication et de sensibilisation sur la résistance aux antimicrobiens.

- b) Des directives concernant le suivi de l'utilisation des antimicrobiens dans les exploitations agricoles ont été élaborées en collaboration avec l'OIE dans la région Asie et Pacifique. Un événement important a été l'organisation d'une deuxième consultation régionale pour la révision des directives, à laquelle ont participé un certain nombre de pays ainsi que des spécialistes régionaux et internationaux de l'utilisation des antimicrobiens.
- c) Des enquêtes visant à mesurer le respect des pratiques recommandées en matière d'utilisation prudente des antimicrobiens dans les élevages porcins ont été menées au Cambodge, en Indonésie et au Viet Nam.
- d) La FAO, en collaboration avec l'OMS et l'OIE, s'emploie à assurer une plus grande adhésion du secteur de l'alimentation animale à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, dans la région Amérique latine et Caraïbes, dans le cadre d'un projet sur la résistance aux antimicrobiens financé par l'Union européenne.

#### **v. Renforcer la gouvernance et pérenniser les moyens**

33. Suite à une consultation publique en ligne tenue en décembre 2020 et grâce à une importante contribution de l'OIE, la FAO a mis au point une méthode pour la révision et la mise à jour des législations relatives à la résistance aux antimicrobiens et à l'utilisation de ces derniers dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. La méthode élaborée par la FAO, qui a été mise à l'essai dans plus de 25 pays, a fait l'objet de plusieurs ateliers régionaux tenus en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie.

34. La méthode de la FAO sera ensuite perfectionnée pour devenir un outil d'évaluation juridique fondé sur l'approche «Une seule santé», que les organisations de l'Alliance tripartite mettront au point dans le cadre d'un projet financé par le Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Cet outil comportera plusieurs volets dont certains portant sur la santé humaine et d'autres, renforcés, sur la santé animale, la sécurité sanitaire des aliments et l'environnement. Au niveau régional, le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a organisé la première réunion du groupe consultatif technique sur la résistance aux antimicrobiens de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) (juillet 2021). Les considérations relatives à la problématique femmes-hommes ont également commencé à être prises en compte dans les plans de travail sur la résistance aux antimicrobiens et lors de leur mise en œuvre.

35. Un atelier régional virtuel sur les législations relatives à la résistance aux antimicrobiens et à l'utilisation de ces derniers, en Afrique, a été organisé en collaboration avec le Bureau régional pour l'Afrique le 25 mai 2021. Il a permis de rassembler plus de 300 participants, dont des spécialistes de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation de ces derniers; des experts juridiques de différents secteurs (santé humaine et animale, production animale, agriculture, aquaculture et environnement); des représentants de gouvernements; des institutions régionales et leurs experts en matière de législation; ainsi que les spécialistes techniques et juridiques de la FAO et d'autres organisations partenaires (Union africaine, OMS, OIE et PNUE). L'objectif général était de recenser les domaines et instruments juridiques relatifs à la résistance aux antimicrobiens et à l'utilisation de ces derniers et d'étudier les solutions envisageables pour combattre la résistance aux antimicrobiens au moyen de cadres réglementaires nationaux et régionaux.

36. L'approche de gestion progressive de la résistance aux antimicrobiens, mise au point par la FAO, aide les pays à élaborer et mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux en renforçant les capacités de gestion, grâce à une approche ascendante fondée sur une forte participation des parties prenantes publiques et privées lors de l'atelier organisé à cet effet dans le pays. L'outil a fait l'objet d'essais pilotes menés dans cinq pays (Belgique, Ghana, Kenya, Saint-Kitts-et-Nevis et Tadjikistan) et, depuis son lancement officiel en novembre 2019, il a été utilisé au Kirghizistan et en Tunisie.

37. De juillet 2020 à juillet 2021, l'outil a été profondément remanié afin d'assurer un meilleur accès des utilisateurs et des participants à l'atelier national. En raison des restrictions liées la pandémie de covid-19, des ateliers virtuels s'appuyant sur la version révisée de l'outil ont été organisés au Maroc, en République démocratique populaire lao, au Sénégal et en Sierra Leone.

#### **IV. Combattre la résistance aux antimicrobiens dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture après 2021**

38. La FAO s'est engagée à travailler avec l'OMS et l'OIE au sein d'une Alliance tripartite, en collaboration avec le PNUE et d'autres organismes internationaux compétents, et à jouer un rôle de chef de file dans l'action menée dans le cadre de l'approche «Une seule santé» face au problème de la résistance aux antimicrobiens. Un plan de travail détaillé sera élaboré, dans le cadre d'un processus consultatif, à l'appui de la mise en œuvre du Cadre stratégique tripartite.

39. La FAO continuera de fournir son appui au Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens intégrant l'approche «Une seule santé» et veillera à ce que les secteurs agroalimentaires puissent faire entendre leur voix et que des mesures efficaces soient prises dans ce domaine.

40. La FAO, les autres organisations de l'Alliance tripartite et le PNUE poursuivront leurs efforts en vue de la création de la Plateforme de partenariat multipartite sur la résistance aux antimicrobiens dans l'objectif d'engager la multiplicité des parties prenantes dans cette action, qui doit être menée à l'interface entre les êtres humains, les animaux, les végétaux et l'environnement. Le lancement de la plateforme est en principe prévu lors de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens 2021 et la première session plénière se tiendra au début de 2022.

41. Le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens (2021-2025) sera mis en œuvre en collaboration dans le cadre de l'approche «Une seule santé», en créant des synergies entre toutes les parties prenantes des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture ainsi qu'avec les organisations partenaires (en particulier l'OMS, l'OIE et le PNUE). Éclairée par les dernières avancées scientifiques et les directives et normes internationales relatives à la résistance aux antimicrobiens, la mise en œuvre du Plan d'action permettra de répondre avec souplesse aux besoins et aux demandes des Membres.

42. S'agissant de concrétiser les objectifs du Cadre stratégique tripartite pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens (2021-2025), il est important de mobiliser davantage de ressources en faveur de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens afin de ne pas perdre l'élan et pour assurer la mise en œuvre du Plan d'action de la FAO et des activités menées au titre du protocole d'accord tripartite.